



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 mars 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 mars 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	BOURGUIGNAT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Mélanie BALSON	Madame Stéphanie MODDE
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Marien LOVICH	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Kildine BATAILLE	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Madame Delphine BLAYA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Elizabeth REVEL
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Laurence GERBET	Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Frédéric FAVERJON
		Monsieur Pierre PRIBETICH

Membres absents :

Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
 Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
 Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : URBANISME**14 rue Clément Marillier - 15-15B rue de Larrey - Acquisition de parcelles de terrain sur l'Etablissement Public Foncier Local des Collectivités de Côte d'Or**

A la demande de la Ville de Dijon, l'Etablissement Public Foncier Local des Collectivités de Côte d'Or a procédé en 2018 et en 2019, à la maîtrise foncière de deux terrains à bâtir limitrophes situés 14 rue Clément Marillier et 15-15B rue de Larrey. Il est rappelé que la réunion des parcelles d'une superficie totale de 1 841 m², permettait la réalisation d'une opération d'habitat aidé de onze maisons individuelles.

Afin de répondre notamment aux souhaits exprimés par les habitants du quartier et après concertation avec les riverains, il a été convenu que la réalisation du programme immobilier sur ce tènement arboré n'aura pas lieu pour permettre son aménagement en jardin collectif. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une politique plus globale qui a pour objet de proposer des espaces de respiration et de nature dans la ville.

Il convient de mettre fin au portage foncier de ces biens cadastrés section ER n°198, 199 et 200 et de solliciter leur rétrocession au profit de la Ville, conformément aux dispositions du règlement d'intervention de l'EPFL.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'acquisition sur l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or des parcelles de terrain situées 14 rue Clément Marillier et 15-15B rue de Larrey à Dijon, cadastrées section ER n°198, 199 et 200, d'une superficie respective de 825 m², 508 et 508 m² ;
- **de dire** que ces acquisitions interviendront moyennant les montants de 285 041 € HT pour le terrain rue Clément Marillier et 337 735 € HT pour le terrain rue de Larrey, conformément aux dispositions du règlement d'intervention de l'EPFL ;
- **de dire** qu'il sera procédé à ces acquisitions par acte administratif ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 3 PROCURATION(S)